



La protection  
professionnelle  
des plantations

Manchons  
double protection  
BIODÉGRADABLES



Développé & fabriqué en France 

Les manchons **BIOViniProtect**<sup>®</sup> fabriqués par la société GRIPLAST sont les premiers manchons double protection fabriqués à partir de **matières 100% biodégradables conformes à la norme NF EN ISO 14855** et qui permettent une élimination des manchons dans le sol.

Ainsi, une fois les plants de vigne jugés matures, les manchons peuvent être enlevés lors des opérations de taille et être simplement broyés avec les bois de taille. Après le broyage des manchons, leur biodégradation s'amorce dès qu'ils seront en contact avec le sol.

Notre société apporte ainsi désormais une **solution simple et "2 en un" adaptée à la fois** :

- À la protection des plants de vigne contre les rongeurs et contre les herbicides.
- À la problématique de gestion des déchets d'exploitation.





# MANCHONS DOUBLE PROTECTION BIODÉGRADABLES

La partie haute ajourée facilite également **la ventilation du plant** et permet de plus une **croissance rapide** du plant grâce à "l'effet de serre" ainsi reproduit.

Les manchons **BIOViniProtect®** de GRIPLAST sont fabriqués avec 4 bandes de renfort qui accentuent la rigidité du produit et renforcent la tenue ouverte du manchon.

## Spécificités :

- Biodégradabilité conforme aux exigences de la norme **NF EN ISO 14855**.
- Compatibilité du manchon biodégradé avec l'agriculture, l'arboriculture et l'horticulture : le processus de biodégradation n'entraîne aucune écotoxicité dans le sol.
- **Durée de vie et tenue UV : 18 mois\***.
- Couleur naturelle qui s'insère esthétiquement dans le paysage.



Développé & fabriqué en France 



Diamètre (cm)**	Hauteur (cm)	Hauteur partie pleine (cm)	Hauteur grillage (cm)	Couleur	Poids (g/ml)
12,5 - 13	40	30	10	Naturelle	100
12,5 - 13	45	40	5	Naturelle	100
12,5 - 13	50	40	10	Naturelle	100

Stockage des produits entre 5°C et 35°C et à l'abri des intempéries et du soleil.

\* la durée de vie est donnée à titre indicatif pour des conditions climatiques et d'ensoleillement normales (suivant les moyennes décennales) ; et des conditions de pose suivant les bonnes pratiques du métier.

\*\* Tolérance : +/- 5%

